

24.11.2013 – 14:11 Uhr

Votations fédérales: Un vote pour une politique familiale progressiste

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, se réjouit qu'en rejetant l'initiative de l'UDC le peuple se soit prononcé aujourd'hui contre une politique de la famille conservatrice. Le chemin est maintenant libre pour aborder les véritables défis de la politique de la famille. Le Non à l'initiative 1 :12 était prévisible ; il ne fera cependant pas disparaître la discussion sur les salaires des managers.

Avec son non d'aujourd'hui à l'initiative sur les familles, le souverain a montré qu'il ne voulait pas décharger fiscalement des familles aisées à un revenu au détriment des autres familles. Il a aussi mis en évidence qu'une politique familiale, qui s'oriente sur un modèle de famille traditionnel tourné vers le passé, ne tient pas compte des défis actuels et futurs.

Une politique familiale progressiste doit faire en sorte que tous ceux et celles qui veulent des enfants puissent aussi le réaliser. Quand les enfants sont là, il faut garantir que chaque famille puisse vivre selon le modèle qui lui convient. Pour la grande majorité des pères et mères, il est normal d'être actif professionnellement. Soit qu'ils le veulent ainsi, soit qu'ils doivent pouvoir compter sur deux revenus. Cela est judicieux tant sur le plan économique que sur celui de la politique de l'égalité. Au vu des défis démographiques amenuisant l'offre de personnel et au vu du nombre toujours plus élevé de jeunes femmes bien qualifiées, il serait complètement contre-productif de placer les familles devant le choix d'avoir des enfants ou d'être actif professionnellement.

Une offre fiable et de qualité en structures d'accueil extra-familiales revêt une grande importance aussi dans le sens des services qu'elle rend à l'économie. Sur ce plan, des progrès supplémentaires sont requis. Une politique de la famille de notre temps doit faire en sorte qu'il reste suffisamment de temps et d'argent pour la famille. Ce qu'il faut à cet égard c'est un développement des allocations familiales et non pas des cadeaux fiscaux. Les allocations actuelles, avec un montant minimum de 200 francs par enfant, sont bien loin de couvrir les coûts directs des enfants - 1310 francs par mois pour deux enfants. Pour ce qui est du temps à disposition, la priorité doit aller à l'introduction d'un congé paternité. Si l'on veut que les pères s'occupent davantage des enfants, il faut les intégrer dès le début au travail familial. Et il commence à la naissance de l'enfant.

La discussion sur les salaires des managers n'est pas terminée

L'initiative 1 :12 n'a pas, comme attendu, trouvé de majorité populaire. La discussion avant la votation a cependant montré que la mentalité de libre-service de la classe des managers est ressentie avec mauvaise humeur par de larges couches de la population. Enfin, les adversaires de l'initiative n'ont pas cessé de dire que leur opposition ne signifiait en rien l'approbation des salaires en millions de francs mais que la fixation d'une fourchette 1 :12 ne serait pas la solution appropriée pour régler ce problème.

Pour Travail.Suisse, il est clair que cette votation ne fait pas disparaître la discussion sur les salaires des managers. S'il s'avère que, malgré la discussion publique et malgré l'initiative sur les rémunérations abusives, aucune modération n'intervient dans les salaires stratosphériques des managers, le lancement des prochaines propositions pour des mesures plus contraignantes n'est qu'une question de temps.

Contact:

Martin Flügel, Président, Tél. 079/743.90.05, www.travailsuisse.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100747646> abgerufen werden.